



Centre d'observation de la nature de l'île du Beurre

Assemblée Générale ordinaire du 3 mai 2018

Compte-rendu

Présents

M.Daniel DURR (Parc du Pilat), M.Pascal GERIN (CCRC), Mme GIRARDON TOURNIER (ViennAgglo), Mme Ghislaine VILLET (Chonas l'Amballan), M.Christian ORVOEN (CNR), M.Yves Lopez (CNR), M .Patrice FRANCO (LPO Rhône), M.Didier ROUSSE (Frapna), Mme Bérengère TRICOIRE (LPO Rhône-Alpes), M.Georges GRENOUILLET (collège des personnalités qualifiées), M.Christian LAQUIEZE (Fédération de pêche du Rhône), Mme Martine DESMOLLES (représentante des adhérents), M.Adrian BISMAR (adhérent), Mme Lydie DUBOIS (adhérente), Mme Michèle GERMAIN (adhérente), M.Christophe HENRY (adhérent), M.Dominique LECUYER (adhérent), M.Claude MINOT (adhérent), Mme Josiane XAVIER (adhérente), Mme Catherine CHION (adhérente), Mme Maud GRARD VERZAT (directrice de l'île du Beurre), Mme CLAUDEL Marie-Elisabeth, Mme Hélène BLONDEEL, M. Jérémy DRIEUX et Mme Catherine VALLOT (salariés de l'île du Beurre)

Excusés ayant donné procuration

M.Stéphane BERNARD (pouvoir à P.GERIN), M.Antoine DUPERRAY (pouvoir à P.GERIN), Mme Christiane JURY (pouvoir à P.GERIN), Mme Aurélie FORCHERON (pouvoir à Ch.ORVOEN), M.Francis de BROU (pouvoir à P.FRANCO), M.Hugues MOURET (pouvoir à P.FRANCO), Pascal DUBOIS (pouvoir à L.DUBOIS), Gérard JARRET (pouvoir à Mme DESMOLLES), M.Claude DURAND (pouvoir à Mme DESMOLLES), Mme Nadine MARUJEOL (pouvoir à L.DUBOIS), Mme Christiane GRENOUILLET (pouvoir à M.G.GRENOUILLET)

Quorum : 20 votants et 11 procurations, soit un total de 31 voix. Le quorum étant atteint l'assemblée peut délibérer valablement.

L'ordre du jour de cette assemblée générale ordinaire est le suivant :

- Rapport moral
- Rapport financier de l'exercice 2017 et rapport du commissaire aux comptes
- Synthèse des activités réalisées en 2017
- Approbation du budget pour l'année 2018
- Changement de titulaire du mandat du Commissaire aux comptes
- Questions diverses

1. Rapport moral

M. GERIN accueille les participants à l'assemblée générale et présente le rapport moral de l'année 2017 (l'intégralité du rapport moral est disponible dans le rapport d'activité 2017, joint au présent compte-rendu).

Le rapport moral est soumis au vote de l'Assemblée. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

2. Rapport financier de l'exercice 2017 et rapport du commissaire aux comptes

Maud GRARD VERZAT expose les grands axes du bilan et du compte de résultats 2017, avec le détail des charges et recettes correspondantes (Cf note de synthèse en annexe).

Le commissaire aux comptes donne ensuite lecture de son rapport certifiant que les comptes annuels sont réguliers et sincères au regard des règles et principes comptables français et donnent une image fidèle de la situation financière et du patrimoine de l'association.

Le rapport financier, ainsi que le rapport du Commissaire aux Comptes, sont approuvés à l'unanimité

3. Rapport d'activité 2017

Catherine VALLOT réalise un bref rappel de la composition de l'équipe salariée et des missions de chacun au sein de l'Île du Beurre.

Maud GRARD VERZAT, Jérémy DRIEUX, Marie-Elisabeth CLAUDEL et Hélène BLONDEEL présentent respectivement les activités des secteurs « Gestion et suivis des milieux naturels », « Entretien des milieux et des espaces d'accueil du public », « Education à l'Environnement » et « Accueil du public et événementiel ».

Le détail des présentations est joint en annexe.

Lydie DUBOIS et Martine DESMOLLES présentent les différentes implications bénévoles des adhérents au cours de l'année 2017 (voir annexe).

4. Budget prévisionnel 2018

Maud GRARD VERZAT présente le budget prévisionnel 2018 (voir en annexe) qui est ensuite soumis au vote. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

5. Changement de titulaire du mandat du Commissaire aux comptes

L'association ayant changé d'expert comptable au 1er janvier 2018 (Frédéric MOIROUX – SARL TSARAP- qui assurait jusqu'alors la mission de Commissaire aux comptes, est désormais chargé de réaliser l'enregistrement et le contrôle des comptes, en tant qu'Expert comptable de l'Île du Beurre), elle doit désigner un nouveau titulaire du mandat du Commissaire aux comptes.

Il est proposé de confier ce mandat à la Fiduciaire lyonnaise, représentée par Jean-Claude BIANCHI.

Le changement de Commissaire aux comptes est validé par l'Assemblée générale.